



Bulletin d'adhésion

Entreprises

2021

Connaître

Protéger

Gérer

Valoriser



Par une approche concertée et leur ancrage territorial, les Conservatoires d'espaces naturels contribuent à préserver depuis plus de 40 ans notre patrimoine naturel et paysager.

Regroupés en une Fédération nationale, les Conservatoires de métropole et d'Outre-mer gèrent durablement un réseau cohérent et fonctionnel de 3 249 sites naturels couvrant 160 689 hectares.

Fruit d'une large concertation des acteurs régionaux de la biodiversité et de l'espace rural, le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire a été créé le 17 décembre 2014.

Il regroupe en son sein associations, collectivités, particuliers et acteurs économiques.

Il mène des actions de mise en réseau des acteurs et gestionnaires d'espaces naturels, de restauration et de gestion de sites naturels (sous maîtrise foncière ou d'usage), d'accompagnement et d'animation de programmes de conservation d'espèces ou d'habitats menacés.

Il est agréé au titre des articles L.141-11 comme association de protection de l'environnement.

Bulletin d'adhésion

Je suis une entreprise, j'adhère :

Nom de l'entreprise :

Nom, prénom et fonction du responsable :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Montant adhésion :

Moins de 10 salariés : **25 €**

De 10 à 50 salariés : **100 €**

Plus de 50 salariés : **200 €**

Mon entreprise pourrait être mécène du Conservatoire

Règlement par :

Virement

Chèque

Date et signature :

Trois raisons d'adhérer au CEN

1

Je soutiens les actions de préservation et de valorisation du patrimoine naturel portées par le Conservatoire

2

Je suis invité aux sorties, chantiers, évènements et autres actions participatives organisés par le Conservatoire

Antenne Loire-Océan
1, rue Célestin Freinet
44200 Nantes
02.28.20.51.66

accueil@cenpaysdelaloire.fr

www.cenpaysdelaloire.fr



cenpaydelaloire



@cenpdl

Le Conservatoire est agréé comme «Conservatoires d'espaces naturels» depuis 2017 par l'Etat et la Région.

